

## Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail Espèces pélagiques et ICCAT

21 octobre 2025, Porto et en ligne

Cristina Rosa (Administration portugaise) a souhaité la bienvenue aux participants à Porto. Elle a rappelé l'attachement du Portugal à la participation du secteur au niveau national et européen, et a souligné que la durabilité des ressources était une condition essentielle à la survie de l'activité.

Maria-José Rico (Présidente du Groupe de travail) a remercié les observateurs et les administrations pour leur présence et le groupe de travail a confirmé la validation du compte rendu précédent ainsi que de l'ordre du jour de la réunion.

### 1. Point d'étape sur le programme de travail 2025 du groupe de travail

Chloé Pocheau, secrétariat du CC SUD, a dans un premier temps rappelé l'adoption de l'avis sur l'impact du changement climatique sur les espèces pélagiques, la réponse de la Commission européenne encourage l'intégration de ces questions écosystémiques dans la gestion des pêches et le financement de projets scientifiques pour améliorer les connaissances. Puis, concernant l'ICCAT, Chloé Pocheau a rappelé la réponse de la Commission : elle a pris en compte la demande du CC SUD de ne pas réduire les quotas de thon rouge et de lutter contre la pêche illégale, tout en notant la proposition d'augmenter le TAC du thon blanc. Un important travail inter-conseils consultatifs (MEDAC, RUP, LDAC) a permis d'envoyer plusieurs lettres à la Commission pour plus de transparence et d'informations, notamment sur la MSE thons tropicaux mais aussi et surtout l'adoption d'un avis conjoint sur les thématiques horizontales. Par ailleurs, la participation des CC à l'ICCAT a été restreinte cette année, suscitant la rédaction d'un courrier commun avec le MEDAC et adressé au commissaire.

Jean-Marie Robert (OP Pêcheurs de Bretagne) a exprimé sa déception face à l'absence d'action de la Commission européenne sur la gestion des quotas d'espadon. Il a indiqué qu'il fallait solliciter de nouveau la Commission et ne pas perdre de vue ce dossier.

Concernant le thon rouge, David Milly (OP Pêcheurs d'Aquitaine) a également regretté le manque de réponse de la Commission concernant le développement de méthodes scientifiques similaires à celles du stock ouest, notamment les méthodes génétiques. Il a estimé qu'un développement comparable à l'ouest serait une avancée utile pour la précision des évaluations.

Sergio Lopez (OPP Burela) a évoqué les discussions récentes au sein du LDAC, soulignant leur proposition de rédiger un avis unique et conjoint entre tous les conseils consultatifs afin d'éviter la

dispersion des positions et de faciliter la participation de la Commission européenne. L'idée serait que chaque conseil complète la partie correspondant à ses compétences spécifiques, aboutissant à un document unique notamment grâce à l'organisation d'une réunion coordonnée en juin. Chloé Pocheau a confirmé cette proposition, présentée lors d'un groupe de travail du CC Longue Distance, et précisé qu'elle a surpris plusieurs participants. Elle a indiqué qu'un courriel d'Alexandre Rodriguez, secrétariat du LDAC, devait préciser la démarche, mais qu'aucune information officielle n'avait encore été reçue, laissant le projet encore incertain. Concernant le travail INTERCC, Maria-José Rico a reconnu la difficulté du calendrier et l'adoption de consensus, mais a insisté sur la continuité du travail engagé. Elle a souligné que malgré les différences entre les flottilles et les conflits, le dialogue restait une chance.

Sergio Lopez (OPP Burela) a insisté sur la nécessité que chaque conseil conserve ses compétences, tout en coordonnant les positions et les calendriers de décision, notamment concernant la participation du CC SUD à l'ICCAT.

Serge Larzabal (CNP MEM) a exprimé son inquiétude face à la tendance autoritaire de la Commission européenne. Il a estimé que la CE s'immisçait trop dans les conseils consultatifs et imposait des représentants. Il a dénoncé le risque d'un avis unique entre CC, jugé peu transparent et irrespectueux du travail accompli.

Daniela Costa (Secrétariat du CC RUP) a précisé que la DG MARE ne souhaitait pas imposer d'avis conjoints, mais qu'elle acceptait la coexistence d'avis communs et d'avis régionaux distincts. Elle a rappelé que la priorité restait le respect des caractéristiques régionales.

Raúl Garcia (WWF) a félicité les participants pour leur implication, estimant que l'attention accrue de la Commission prouvait la légitimité du travail collectif. Il a rappelé les difficultés passées du LDAC et encouragé à dépasser les faiblesses structurelles pour renforcer la cohérence des avis.

## 2. ICCAT

Maria-José Rico a remercié Haritz Arrizabalaga (AZTI) pour sa collaboration continue sur les dossiers scientifiques liés à l'ICCAT, ce qui permet au CC de construire des avis éclairés et solides.

### 1. Thon germon

Haritz Arrizabalaga (AZTI) a présenté les résultats de la dernière évaluation du thon blanc. Les captures et le TAC ont augmenté, avec des indices de biomasse en hausse. En 2024, les captures ont représenté environ la moitié du TAC, et la biomasse a été jugée en forte récupération, notamment dans le Golfe

de Gascogne. L'avis scientifique a recommandé un TAC de 47 251 tonnes pour 2024–2026, soit une hausse de 25 %. Aucune circonstance exceptionnelle n'a été constatée. Une révision de la stratégie de gestion est prévue pour 2026.

Jean-Marie Robert (OP Pêcheurs de Bretagne) a souligné l'importance de participer activement à la modélisation et aux tests liés à la révision de 2026. Il a demandé comment et quand les organisations professionnelles pourraient s'impliquer dans le processus au sein du CC Sud.

Haritz Arrizabalaga a confirmé que les scientifiques étaient ouverts à un dialogue avec les gestionnaires pour partager les résultats et intégrer les propositions des professionnels. Le Panel 2 se réunira en Mars, il conviendrait donc d'échanger en amont de cette réunion.

Maria Jose Rico a remercié Haritz pour sa disponibilité et a considéré que le Secrétariat pouvait se charger de l'ordre du jour et les dates possibles pour la réunion.

## 2. Thon rouge

Concernant le thon rouge, Haritz Arrizabalaga a rappelé que la stratégie de gestion couvrait deux stocks (Est et Ouest), qui se mélangent. Le TAC 2023–2025 a été fixé à 40 570 tonnes. Une étude génétique récente a permis d'améliorer l'estimation de l'abondance, apportant une nouvelle compréhension des migrations entre Méditerranée, Golfe de Gascogne et Atlantique ibérique. Le

	<i>East TAC (2026-2028)</i>	<i>West TAC (2026-2028)</i>
BR - adopted MP <sup>1</sup>	48,403 t	2,568 t
BR* - CKMR retuned MP <sup>2</sup>	45,191 t	2,963 t

caractère exceptionnel de cette éventuel modification fait débat, les scientifiques proposent donc deux TAC pour l'année prochaine : l'un prenant compte la nouvelle étude génétique (CKMR retuned MP) et l'autre sans (adopted MP).

Miren Garmendia (OPEGUI) a demandé des précisions sur l'étude génétique et les méthodes employées. Haritz Arrizabalaga a expliqué qu'elle reposait sur l'analyse de parentalités pour estimer la taille de la population : plus la parentalité entre individus est grande, plus la population est petite. L'étude est solide avec des données sur plus de 10 ans.

De plus, en réponse à Francisco Teijeira (OPROMAR), Haritz Arrizabalaga a rappelé que les deux stocks se rencontrent du côté ouest atlantique uniquement, l'existence d'une reproduction réussie entre les individus des deux stocks n'est pas démontrée, cependant suite à cette migration des individus de

Méditerranée peuvent être pêchés côté Est, des modifications des indicateurs à l'Est impactent donc les indicateurs à l'Ouest.

David Milly (OP Pêcheurs d'Aquitaine) a salué cette avancée scientifique et a appelé à financer des méthodes similaires pour le stock Est, afin d'obtenir une estimation plus précise de la biomasse compte tenu du mélange des stocks et des effets du changement climatique.

Serge Larzabal (CNPMEM) a souligné la nécessité de rester prudents quant à l'augmentation des TAC, pour éviter des baisses brutales lors de futures révisions de la stratégie de gestion. Les représentants français sont donc en faveur d'une augmentation modérée du TAC.

### 3. Patudo

Concernant le Patudo, Haritz Arrizabalaga a indiqué que l'évaluation de 2025 avait confirmé un bon état du stock (74 % de probabilité de se situer en zone verte du diagramme de Kobe). Le TAC actuel de 73 011 tonnes peut être maintenu, voire augmenté, tout en restant dans les limites durables. La MSE multistock, intégrant plusieurs espèces, a progressé techniquement et a ouvert un dialogue avec le Panel 1 pour ajuster les objectifs et fournir un TAC pour chaque espèce.

Maria Jose Rico a informé qu'elle ferait le suivi lors de la réunion annuel de l'ICCAT.

### 3. Fermes de thon rouge

Maria-José Rico a rappelé l'historique du projet d'engraissement du thon rouge dans le Golfe de Gascogne, en remerciant de nouveau Marina Santurtun et Juan José Navarro pour leur présence dans le Groupe de Travail et pour présenter des informations actualisées et les résultats du projet.

Juan-José Navarro (Ballegó) a ensuite présenté les résultats du projet pilote mené en 2025. Les captures ont eu lieu entre le 1er et le 9 juillet 2025 dans le Golfe de Gascogne, avec des poissons d'un poids moyen de 83 kg. Après transfert dans des cages d'engraissement, 65 spécimens ont été sacrifiés début octobre, atteignant un poids moyen de 118 kg. La qualité du produit a été jugée excellente, équivalente à celle du thon méditerranéen, et appréciée sur les marchés européen et japonais. Le projet a permis la création d'une dizaine d'emplois et n'a montré aucun impact environnemental significatif. Cependant, les rapports environnementaux définitifs restent à finaliser avant leur transmission à l'ICCAT fin 2025.

En réponse à Raúl Garcia (WWF), Juan-José Navarro a indiqué que les résultats de conversion étaient encore en cours d'analyse, mais que la qualité du produit restait le principal atout du projet.

Serge Larzabal (CNPMEM) a interrogé sur les espèces utilisées pour l'alimentation, le marché auquel sont destiné ces thons (européen, japonais ?) et sur les interactions potentielles avec les pêches traditionnelles. Juan-José Navarro a indiqué que les poissons de petite taille avaient été libérés et que les espèces alimentaires comprenaient sardines et maquereaux. Aucun impact ni interaction n'a été observé dans la zone d'exploitation. Concernant le marché, il serait préférable que ce soit pour le marché européen, mais les tests sur le marché japonais ont été concluants.

Marina Santurtun (AZTI), a apporté des précisions par mail au secrétariat du CC SUD le lendemain de la réunion : Le secteur de la pêche basque n'a historiquement pas exploité ses quotas de thon rouge en raison d'un manque de rentabilité et de viabilité technique, lié à la petite taille des poissons et aux conditions difficiles du golfe de Gascogne. Face à cela, les quotas ont souvent été cédés à d'autres régions, notamment méditerranéennes, mieux équipées. Le nouveau projet vise à inverser cette tendance en favorisant l'utilisation locale des quotas à travers un modèle durable et participatif. Il respecte strictement les réglementations environnementales et génère des bénéfices économiques et sociaux, comme la création d'emplois et le développement régional. Enfin, il promeut la souveraineté alimentaire, la transparence et l'intégration communautaire, en diversifiant la production et en renforçant l'économie basque. Mail complet en annexe de ce compte rendu.

#### **4. Groupe de travail Ad-hoc anchois**

Maria-José Rico a présenté un résumé des présentations et discussions réalisées au sein du groupe Ad-hoc le 30 Septembre. L'AZTI y avait fait deux présentations : la première sur les résultats du Benchmark de 2024 par le CIEM et les résultats préliminaires de l'AZTI sur la durabilité du plan de gestion actuel. Plusieurs changements ont été introduits par le *Benchmark 2024*, dont la séparation des populations (stock sud et stock ouest), un nouveau modèle d'évaluation et de nouveaux points de référence (Blim = 26 600, Bpa = 43 600). Les campagnes montrent une biomasse relativement stable mais une baisse du poids moyen par âge, une forte proportion de poissons d'un an (86 %) et un recrutement inférieur à la moyenne. Le stock reste au-dessus du BLIM, avec un taux d'exploitation stable. Les résultats préliminaires de la réévaluation du plan de gestion par l'AZTI montrent que la règle actuelle est précautionneuse uniquement pour les productivités récentes ; l'intégration des incertitudes rend l'évaluation plus réaliste mais moins favorable. La stratégie alternative « d'échappement » du CIEM permettrait des captures plus élevées mais plus variables. Le cadre de simulation est désormais prêt pour tester de nouvelles règles, et les membres du CC Sud sont invités à formuler des propositions.

Selon Miren Garmendia (OPEGUI), si le plan de gestion est considéré durable et convient à la profession, il n'y a pas de raison de le modifier, mais a interrogé sur le calendrier des travaux de

révision du plan de gestion. Maria-José Rico a précisé que le CIEM réviserait la procédure lors du WGHANSA en novembre. Jean-Marie Robert (OP Pêcheurs de Bretagne) a indiqué que la révision de la Blim serait en effet discutée après les conclusions du CIEM. Les membres du CC SUD seront donc tenus informé de ces échanges au niveau du CIEM, le secrétariat se renseignera sur les possibilités de participation.

## **5. Point d'information du PELAC**

Jérôme Jourdain (Président du GT II du PELAC) a présenté les travaux en cours sur le chincharde et le maquereau.

Pour le chincharde sud, Jérôme Jourdain a rappelé que le benchmark de 2024 a changé la perception du stock. Le PELAC travaille dès à présent sur des possibilités d'amélioration de l'évaluation, notamment concernant la définition des différentes zones et l'impact du changement climatique.

Concernant la situation critique du maquereau, Jérôme Jourdain a indiqué que la biomasse est passée sous le Blim et les avis du CIEM ont préconisé une réduction drastique (-70 %). Le PELAC a reconnu un échec de la gestion actuelle et a appelé à un plan de reconstitution ambitieux, à un partage équitable des quotas entre États côtiers, et à une évaluation socio-économique urgente par le CSTEP.

David Milly (OP Pêcheurs d'Aquitaine) a proposé la création d'un fonds exceptionnel pour soutenir les flottes françaises, espagnoles et portugaises, fortement dépendantes du maquereau. Jérôme Jourdain a indiqué que la Commission avait été saisie pour une évaluation socio-économique et qu'un mécanisme commun d'aide restait à définir. Santiago Folgar (AVOCANO) et Luis Vicente (ADAPI) ont soutenu cette proposition, soulignant la gravité de la situation économique. Luis Vicente a aussi dénoncé le manque de fermeté de l'UE face aux États côtiers surexploitant le stock. Sergio Lopez (OPP Burela) et Nicolas Fernandez Munoz (OPP Conil) ont également exprimé leur frustration face à la passivité de la CE et appelé à une position plus ferme.

Miren Garmendia (OPEGUI) et Aurelio Bilbao (OPESCYA) ont soutenu une fermeture de la pêcherie pour éviter un effondrement total du stock.

Sergio Lopez (OPP Burela) a proposé la rédaction d'un courrier au PELAC face à la gravité de la situation cependant face au manque de consensus, cette proposition a été abandonnée.

## Bilan :

1. Thon germon : une évaluation de la stratégie est prévue pour 2026, les membres du CC SUD suivront le développement par des échanges rapprochés avec l'AZTI, avec la possibilité d'organiser une réunion avec Haritz Harrizabalaga.
2. Suivi des espèces ICCAT lors de la réunion annuelle en Novembre
3. Les résultats du projet de fermes de thons rouges en Pays Basque ont été présenté : la grande qualité des thons produits a été remarqué sur les marchés européens et japonais.
4. Les membres du CC SUD se maintiendront informés des possibilités de révision du plan de gestion de l'anchois après les conclusions du CIEM en novembre 2025.
5. Le PELAC a présenté ses conclusions sur le chinchard et le maquereau, ce qui a permis aux membres du CC SUD de mettre en avant l'urgence d'une meilleure gestion pour le maquereau.

## ANNEXE – Email du 21/10/2025 de Marina Santurtun (AZTI)

Aquí le trato de dar respuesta en relación a como hemos construido el proyecto, desde la identificación del área donde colocar las jaulas, hasta la implicación en continuo con sus medios, barcos, puertos etc...y la comunicación transparente de todo lo que se está llevando a cabo.

Espero le sirva de información. Para cualquier otra pregunta mas específica, que me la dirija a mi o a Juanjo o bien, también puede hablar con el sector vasco (Miren y Josu) quizás ellos puedan darle opinión sobre el tema.

**Los motivos por los que el sector vasco no utiliza sus cuotas de atún rojo son diversos y variables en el tiempo en general podemos resumirlos en**

**1. Rentabilidad y Viabilidad Técnica**

- Históricamente, la pesca de atún rojo en aguas vascas se volvió inviable porque los ejemplares capturados eran demasiado pequeños para rentabilizar la actividad. Además, las condiciones meteorológicas y oceanográficas del Cantábrico dificultan la pesca con las técnicas tradicionales (cebo vivo y currican), las cuales requerían de una búsqueda de cardúmenes haciéndolas a veces ineficientes.
- En ocasiones las cuotas que han sido asignadas no garantizaban la rentabilidad de la pesquería en el Cantábrico. Aunque la abundancia de atún rojo ha aumentado, la cuota parece sigue siendo escasa y no permite una explotación comercial sostenible tal y como se viene haciendo tradicionalmente

**2. La realidad es que las cuotas se han ido cediendo (Cesión de Cuotas)**

- Ante la dificultad de aprovecharlas localmente, la cuota del País Vasco se ha cedido tradicionalmente a otras regiones de España donde sí existen infraestructuras y experiencia para capturar y engordar atún rojo, especialmente en el Mediterráneo.
- Los nuevos modelos de engorde buscan maximizar el uso de la cuota asignada a Euskadi, evitando la cesión a otras comunidades y fortaleciendo la economía local mediante la integración de pescadores en la cadena de valor del atún rojo.

**Algunos de los pasos del proyecto en los que el sector pesquero es consultado y participa de primera mano :**

**1. Sostenibilidad ambiental y gestión de recursos**

**Autorización y Vigilancia Ambiental:**

- **Evaluación rigurosa:** El proyecto cumple con la legislación vigente en materia de pesca y de medio ambiente, tanto a nivel nacional como europeo. El proyecto obtuvo las autorizaciones y permisos necesarios para su desarrollo, incluyendo el uso de técnicas de cerco, autorizadas para capturar atún rojo en el Cantábrico. Cuenta con los permisos del Gobierno Vasco (Dpto. Medioambiente), Capitanía Marítima (dependiente del Ministerio de Transportes y Movilidad Sostenible), Servicio Provincial de Costas en Gipuzkoa (dependiente del Ministerio para la transición ecológica y el reto demográfico) y Ayuntamientos de Getaria (EH Bildu) y Zarautz (PNV). El proyecto también respeta las medidas de conservación y gestión de la especie, que están reguladas por la Comisión Internacional para la Conservación del Atún Atlántico (ICCAT). Antes de recibir la autorización gubernamental, el proyecto se sometió a una evaluación ambiental exhaustiva, considerando todos los posibles impactos sobre el ecosistema marino y proponiendo medidas correctivas para mitigar estos efectos. **Antes de proponer la zona de instalación de las jaulas se hizo un mapeo exhaustivo de la situación del polígono de navegación restringida y de la zona de las jaulas. Esta ubicación fue enviada y contrastada con las OPs. Se vio que el impacto en los caladeros tradicionales era inexistente, así como en las rutas tradicionales de pesca.**

**2. Beneficios económicos y sociales**

**Impacto económico local:**

- **Respeto a la pesca artesanal:** el proyecto respeta las zonas de pesca tradicionales y no interfiere con las actividades de las embarcaciones artesanales. El proyecto también respeta la cuota asignada al sector pesquero artesanal, que se mantiene sin cambios y que puede beneficiarse de la mejora de las condiciones del mercado.
- **Creación de empleo:** el proyecto genera alrededor de 40 puestos de trabajo directos y unos 200 indirectos, relacionados con la captura, el transporte, el procesado y la comercialización del atún rojo. Estos empleos son de alta cualificación y formación, y suponen una oportunidad de desarrollo profesional y personal para las personas que los desempeñan. Bien como incorporaciones nuevas a esta actividad o como reemplazo o diversificación de actividades ligadas a la mar.
- **Desarrollo regional:** El proyecto se espera también genere beneficios económicos y sociales para la zona, al crear empleo directo e indirecto, al fomentar la investigación y la innovación, y al impulsar el turismo y la gastronomía.

### 3. Contribución a la soberanía alimentaria:

- **Diversificación de productos:** La producción controlada de atún rojo aumenta la disponibilidad de este valioso recurso sin competir con la pesca tradicional, complementando la oferta local y aumentando la resiliencia alimentaria. El proyecto no pretende sustituir el consumo de pescado azul por el de atún rojo, sino diversificar la oferta y satisfacer la demanda existente de este producto, tanto en el mercado nacional como en el internacional.
- **Diversificación de la producción:** La iniciativa contribuye a producir atún rojo en Euskadi cuando en estos momentos es algo que no se está produciendo ni pescando.
- **Mejora de la calidad del producto:** Con prácticas controladas y sostenibles, el atún producido es de alta calidad, cumpliendo con los estándares internacionales de seguridad alimentaria, lo que eleva el perfil gastronómico de la región.

### 4. Colaboración y Transparencia

#### Participación y Apoyo local:

- **Integración comunitaria:** El proyecto ha sido desarrollado con el input y respaldo de las cofradías y comunidades locales, de forma que estas nuevas actividades de acuicultura se alineen con los intereses y la sustentabilidad económica de la región.

#### Transparencia en la gestión:

- **Información pública:** Se mantienen y se seguirán manteniendo altos estándares de transparencia, con informes regulares sobre el progreso y los impactos del proyecto, facilitando así un diálogo abierto con la comunidad y los stakeholders (grupos de interés).
- **Visitas a públicos objetivos (Gobierno Vasco, sector pesquero, gastronomía y medios de comunicación):** Tanto en los procesos de las pescas, de la provisión de materiales, de la provisión de buques y en cualquier visita presentación de las distintas fases del proyecto, sobre todo en el momento del comienzo de la alimentación y del sacrificio se han hecho visitas a las jaulas en las que el sector pesquero y la administración vasca han sido protagonistas, para la visualización de lo que se estaba realizando.